

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 17 décembre 2012**  
~~~~~

**RÉSERVES FONCIÈRES À VOCATION ÉCONOMIQUE  
PARC D'ACTIVITÉS LA GARRIGUE À ST-ANDRÉ-DE-SANGONIS.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 17 décembre 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Étaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Michel SAINTPIERRE, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, M. Pascal DELIEUZE, Mme Catherine JOSIEN, M. Jean-Claude MARC, Mme Florence QUINONERO, Madame Monique GIBERT -M. Olivier LECOMTE suppléant de Mme Sylvie CONTRERAS, M. Dominique EDMONT MARIETTE suppléant de M. René GOMEZ, M. Gabriel MATEU suppléant de M. Cyrille CADARS, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations :

Excusés : M. Georges PIERRUGUES, M. Maurice DEJEAN, Mme Marie-Claude BEDES, M. Robert SIEGEL

Absents : M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES, M. Sébastien LAINE, M. Jean Pierre VANLUGGENE

Quorum : 25	Présents : 40	Votants : 40	Pour 40 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 23 juin 2008 par laquelle la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a validé le périmètre définitif de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée « La Garrigue » à St André-de-Sangonis, qui permettra de réaliser la quatrième tranche du Parc d'Activités économiques déjà existant,

Vu que M. BARTHE est propriétaire des parcelles cadastrées D 579 et 1382, d'une superficie totale de 3575 m<sup>2</sup>,

Vu que le montant du prix d'achat de ces parcelles est inscrit au BP 2012 (ligne 2111),

Vu que le prix d'achat est estimé à 18 000 €, soit un prix d'achat de 5.03 €/m<sup>2</sup>.

Vu que le montant, inférieur à 75 000 € ne nécessite pas d'évaluation du service des domaines,

Vu que le prix retenu est cependant conforme à l'achat d'autres parcelles dans le secteur,

Considérant qu'il est donc proposé au Conseil communautaire d'acheter ces parcelles dans le cadre de sa politique de réserves foncières à vocation économique,

Considérant que ces parcelles classées en zone N du PLU de St-André-de-Sangonis, et situées à proximité immédiate du parc d'activités, sont nécessaires pour pouvoir créer un exutoire du bassin de rétention,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'acquérir les parcelles D 579 et 1382 appartenant à M. Barthe, d'une superficie totale de 3575 m<sup>2</sup>, classées en zone N du PLU communal, pour un montant de 18 000 €, sur une base de 5.03 € / m<sup>2</sup>,

- de solliciter l'aide financière du Conseil Général de l'Hérault et de l'Etat pour cette acquisition,

- d'autoriser M. Le président à signer l'ensemble des pièces administratives afférentes à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 752 le 18/12/2012  
Publication le 18/12/2012  
Notification le 18/12/2012  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 18/12/2012  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20121217-lmcl30382-DE-1-1  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

